

CAMEROUN FRANÇAIS
Région de l'Adamoua
Subdivision de N'Gaoundéré

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

N°6

CONFIDENTIEL

"Honneur et Patrie"

A N'GAOUNDÉRE, le 21 AOUT 1948

Le Chef de la Subdivision de N'GAOUNDÉRE

à Monsieur le Chef de la Région de l'Adamoua

à

N'GAOUNDÉRE

J'ai l'honneur de vous faire tenir sous ce pli l'essentiel des renseignements que j'ai pu recueillir, dans le courant du mois de juillet, relativement tant aux manifestations extérieures de l'islamisme (c'est à dire principalement à l'exercice de la religion musulmane) qu'aux activités inspirées par l'appartenance à la communauté de religion activité qui, il va sans dire, n'éclatent pas au grand jour en raison de leur caractère principalement politique.

Pour le clarté de ce rapport, il m'a paru opportun de le scinder en deux parties bien distinctes :

la première, conformément à votre lettre n°394 en date du 25 juillet 1948, se rapportera aux activités d'ordre purement religieux (les renseignements statistiques étant joints en annexe).

la deuxième, s'inspirant de l'esprit de la lettre n°52/APA du 7 juin 1948 de M. le Gouverneur du Cameroun Français, qui recherche principalement le renseignement politique, aura trait à la constatation de l'existence des rapports établis dans divers domaines avec les colonies britanniques voisines du fait de l'identité des races et des croyances religieuses communes.

1°) La subdivision de N'Gaoundéré compte actuellement, d'après les derniers recensements, une population de 67.500 âmes. Les individus de race Dourou (9.600) laïcs à part ainsi qu'un très petit nombre de musulmans convertis il est possible d'estimer à 57.000 environ les islamisés (nous écrivons à déssein islamisés et non musulmans, ce terme nous paraissant devoir être réservé aux personnes pratiquant de façon stricte la religion du prophète, ce qui diminuerait singulièrement le chiffre donné ci-dessus).

Les mosquées sont en nombre relativement important : L'agglomération de N'Gaoundéré en compte à elle seule

vingt deux ; la grande mosquée, lieu de prières très fréquenté, est situé à proximité immédiate du saré du Lamido ; elle est loin d'avoir cette apparence de faste et de grandeur un peu forcés qui caractérise les mosquées des pays arabes ou ayant été soumis autrefois à la domination arabe (mosquée de Djenné au Soudan Français par exemple). A ce propos je dois signaler que l'Imam m'a plusieurs fois demandé que l'Administration française lui prête son concours pour l'érection d'une nouvelle mosquée plus en rapport avec l'importance du centre de N'Goundéré.

Il existe encore à N'Goundéré vingt et une mosquées de beaucoup moindre importance qui sont en quelque sorte des lieux de prière familiaux. En voici la répartition par quartiers :

Haoussa :	quatorze
Tongo :	cinq
Boundjéré :	une
Mbibar :	une

Ces chiffres montrent l'assiduité avec laquelle l'élèvement haoussa pratique la religion du Prophète.

Les villages de brousse sont également dotés de soixante et une mosquées de moindre importance que j'assimilerai plutôt à des endroits où une famille peut se consacrer au culte qu'elle a épousé.

L'étude du Coran, de la religion révélée, est rendue possible par la présence, dans la subdivision, de quatre vingt-seize maîtres coraniques, dont quarante à peu près ont acquis le titre de "modibo", c'est à dire savant, capable de traduire le coran et les livres de la religion musulmane aux jeunes Fulbés ainsi que de leur donner le sens des commandements de Dieu. Ils groupent autour d'eux six cents élèves environ ; on m'a assuré que ce chiffre marquerait une régression très sensible de l'enseignement coranique, régression due sans doute à l'évolution des indigènes, ici plus particulièrement placés au contact des gens du Sud qui se laissent facilement gagner aux idées européennes (Voir à l'annexe n°1 la liste nominative des maîtres coraniques).

A propos de l'enseignement coranique il m'a été signalé qu'il avait existé autrefois un courant intellectuel notable entre Yola et N'Goundéré. Cette dernière ville n'ayant pas, à l'époque, de modibos les parents soucieux d'élever leurs enfants dans la religion du Prophète les envoyait étudier le coran à Yola. Ceci n'existe pratiquement plus à l'heure actuelle. Il arrivait même que les modibos viennent de Yola à N'Goundéré pour dispenser leur enseignement moyennant finances ou contre-partie équitable en bétail. Ceci aurait également disparu.

L'étude du Coran suppose de la part de l'élève assiduité et sérieux : les maîtres ne badinent pas sur ce point. Le

néophyte ne peut pratiquement se consacrer à d'autres occupations. Les cours s'espacent sur trois années, chaque journée étant consacrée à l'explication d'un passage précis des sourates et à des discussions sur les diverses interprétations possibles.

Lorsque l'enfant a achevé de lire le coran une cérémonie a lieu pour constater ce qu'il a acquis. Ces parents doivent lui faire des cadeaux et l'Imam le bénit. Toutefois l'enfant devra encore apprendre deux ou trois livres pour être réellement au courant de sa religion : Ces ouvrages ont trait principalement aux diverses manifestations du culte.

L'Imam lui même dirige d'ailleurs une école très fréquentée et enseigne aux enfants les prières quotidiennes.

Tous ces maîtres coraniques enseignent la religion selon le rite Malékite. On sait qu'après l'Egire les quatre principaux disciples de Mohomet partirent de la Sudu Kaba (Mosquée de la Mecque et premier temple de l'Islam) en direction des quatre points cardinaux : Hanafi au Nord, Chafihî à l'Est, Hambali au Sud et Malek à l'Ouest. Chacun d'eux donna des interprétations différentes des sentences révélées à Mohomet et les sectes prirent peu à peu leurs caractères particuliers.

A l'heure actuelle tous les Islamisés de la subdivision suivent le rite de Malek. A vrai dire d'ailleurs les divergences d'interprétation du Coran sont plus sensibles en ce qui concerne son côté juridique ou mieux de sources du droit musulman, que sur ce qui regarde son aspect religieux, c'est à dire de moyen d'expression des commandements de Dieu.

De ce second point de vue Malek se singulariserait :

1°) en ce qu'il n'invoque pas forcément le nom de Dieu au commencement de ses prières quotidiennes, selon la formule consacrée " Au nom de Dieu très clément et miséricordieux "

2°) en ce que la prière se fait en laissant tomber les bras le long du corps et non en les croisant sur la poitrine.

Les cinq prières quotidiennes se font, sauf empêchement dans les mosquées. La première est récitée au lever du jour, la seconde après le repas de midi, la troisième vers 4-5 heures, la quatrième au coucher du soleil et la cinquième entre vingt et vingt et une heures.

Le vendredi la mosquée connaît une très forte affluence et il est récité dix prières dans l'ordre suivant : quatre le matin et six l'après-midi.

En fait il apparaît, selon les renseignements fournis par l'Imam lui même, que tous les Islamisés de N'Goundjeré ne suivent pas les manifestations cultuelles comme ils le

devraient. D'ailleurs le chiffre de six cents élèves donné pour l'enseignement coranique montre une très faible proportion de parents soucieux de l'éducation religieuse de leurs enfants par rapport à la population de la subdivision. En dépit de ce relâchement de la foi l'Imam reste impersonnage important et considéré. Il remplit ces fonctions depuis vingt-sept ans. Sa nomination est entourée d'un certain nombre de conditions, telles que dignité de vie, connaissance approfondie des lois de l'Islam, appartenance à une famille honorablement connue, possession d'un bel organe vocal afin de réciter correctement les prières, etc. Ce sont les savants (Modibos et Maloums) qui se réunissent pour procéder à sa nomination.

Chaque années les plus zélés parmi les croyants quittent N'Gaoundéré pour effectuer le pèlerinage au tombeau du Prophète. Le plus souvent ils empruntent l'itinéraire Garoua-Fort-Lamy - Soudan Anglo-Egyptien. Il est à noter qu'ils rencontrent, auprès des autorités britanniques, un accueil très compréhensif et que de grandes facilités leur sont données pour traverser la mer Rouge. Ils restent souvent plusieurs années soit à Médine, soit à la Mecque et en reviennent avec le titre de "Hadj" qui fait d'eux des individus considérés. A l'heure actuelle j'ai pu recenser une soixantaine de "Houdja" plusieurs de Hadj dans la subdivision à N'Gaoundéré (L'annexe n°2 en donne la liste nominative). Mais je n'en ai vu que quelques uns à la subdivision : aussi m'est-il impossible de vous donner la filiation exacte de tous les "Houdjaz".

II/ Il ne faut pas perdre de vue que N'Gaoundéré était, ayant l'occupation de la région par les Allemands, la capitale d'un Lamidat peu très important et que ce landat dépendait de l'émir de Yola. Le premier chef de l'Adamawa après la conquête des Fulbés fut Modibo ADAMA, nommé à ce poste par le grand conquérant peul Cheikou OUSMANOU, lui même établi à Gourin ville située sur le Faro, à une cinquantaine de kilomètres à l'Est de Yola. Toutes ces régions ayant été autrefois soumises à la domination peule, que l'on peut d'ailleurs regarder comme une des formes de l'expansion de l'Islamisme, il n'est pas étonnant que de nos jours toutes les activités des Fulbés autres que religieuses soient encore tournées vers le Nord-Ouest, c'est à dire le Mandara, le Nord-Cameroun, l'Adamawa Britannique et le Bornou. En fait la communauté de race des Fulbés, quoiqu'elle tende peu à peu à disparaître, existe toujours et les frontières tracées par les Européens n'ont, aux yeux des indigènes, qu'une valeur très relative. Ceci explique l'existence d'un courant d'échanges commerciaux importants entre les régions dont nous venons de parler - et, allant de pair avec ce courant commercial, il est possible de noter des activités politiques diverses.

Tout d'abord il importe de signaler que l'émir de Yola conserve une assez grosse influence sur toutes les régions conquises par les Fulbés; notamment il continue de donner la confirmation des nominations de Lamibés faites par Français ou Anglais. Cette confirmation a pour effet en principe de rappeler aux

nouveaux lamibés le lien de sujexion qui les rattache à Yola; elle a lieu sous forme d'échanges de cadeaux, des chevaux étant obligatoirement compris dans le lot des présents.

Il m'est d'ailleurs signalé qu'actuellement l'émir de Yola n'aurait pas renoncé à regrouper sous son autorité tous les lamidats Foulbés des régions autrefois soumises à la domination peule. Le voyage qu'il fit l'an dernier à Mircoua aurait été effectué dans le but de rehausser, sous couvert de religion son prestige personnel et de ménager ainsi l'avenir. Des indigènes lettrés de N'Goundéré m'ont à ce propos rappelé qu'il devait traverser l'Adamaoua Français cette année. (Je crois savoir que le résident britannique à Yola s'est opposé à ce projet) et m'ont signalé les dangers d'une pareille visite sur les esprits des gens de la brousse car, m'ont-ils dit, c'est en réalité un but uniquement politique qui est poursuivi - il s'agit de gagner des gens à une cause malgré tout encore assez vague. Il ne semble pas cependant que l'émir de Yola manifeste, dans ce sens, une notable activité. Il est certain que le Nord-Est de la Région (Tignère et Kotscha surtout) reçoit fréquemment la visite d'indigènes venus de Yola - mais sont-ils des émissaires de l'Emir ? C'est ce qu'il faudrait déterminer ultérieurement.

Il reste par ailleurs possible que les Britanniques entretiennent dans les régions Nord du Cameroun Français quelques agents de renseignements. Mais, jusqu'à plus ample informé, je n'ai pas l'impression que ceux-ci soient chargés d'une quelconque action politique et il y a lieu de penser qu'ils ont reçu une mission d'observateurs.

Je vous rappelle à ce sujet l'intérêt que les autorités britanniques ont manifesté au nommé Alhadji OUMAROU HANGLOA qui, indésirable à N'Goundéré, fut refoulé sur la Nigéria (cf ma lettre 5 CF du 19 août 1945).

Enfin je crois utile de mentionner que des indigènes de la subdivision vont assez fréquemment en Nigéria ou en Cameroun Britannique pour y consulter des docteurs de l'Islam ou "modibos". En fait les consultations n'ont que très rarement un caractère religieux : elles ont trait beaucoup plus à des disputes d'intérêt et à des demandes de prédictions de l'avenir.

Parmi ces modibos il paraît que le plus écouté, parce que le plus vieux et le plus renommé, est Modibo UMARU DOBELLI qui réside près de Tawango en Cameroun Britannique. Il m'est signalé que le Lamido ALIOU lui aurait récemment envoyé un émissaire pour lui demander de le renseigner sur ce que lui réservent les années à venir. J'essayerai de savoir si cet émissaire n'était pas chargé d'une autre mission.

En terminant j'ajoute que beaucoup d'indigènes de la subdivision font à Sokoto le pèlerinage au tombeau de Cheikou OUSMANOU, qui fut le grand conquérant Peul, marquant ainsi qu'ils restent attachés malgré tout aux traditions de leur race.

Je ne manquerai pas de vous tenir dans mon prochain rapport mensuel tous les renseignements nouveaux que j'aurai pu recueillir à propos des activités islamiques./.

B. H E P E

ANNEXE N°1

Liste des Maloums (dit Modibo) sont les grands maîtres qui traduisent le Coran et divers livres en langue Foulbés. Ils expliquent les commandements de Dieu.

I	Liman	1	élève	N°	Gaoundéré
2	Maloum Abdou Kadiri	5	-	"	
3	Maloum Assoura	4	-	"	
4	Maloum Hamadou Falingo	4	-	"	
5	Maloum Hamadou Gaasiga	6	-	"	
6	Maloum Daoua MBang	8	-	"	
7	Modibo Ahmadou	15	-	"	
8	Modibo Dalil	8	-	"	
9	Malam Ibrahima Haoussa	9	-	"	
10	Modibo Goni Dalia	9	-	"	
11	Alkali Yaya	7	-	"	
12	Malam Dan Amina	7	-	"	
13	Modibo Haman Tabi	5	-	"	
14	Alkali Soulei Lakdo	4	-	"	
15	Alkali Ahmadou	4	-	"	
16	Maloum Yadji Séboa	3	-	"	
17	Alkali Ahmadou Falingo	4	-	"	
18	Maloum Ousmanou Niambaka	9	élèves	Niambaka	
19	Liman Fouforé Niambaka	6	-	"	
20	Maloum Moustapha	10	-		
21	Maloum Ousmanou	5	-		
22	Liman Hamadjam	3	-		
23	Maloum Hamadama Soukounga	4	-	Soukounga	
24	Goni Issa Mbidou	6	-	Mbidou	
25	Goni Sali Mbidou	3	-	"	
26	Maloum Ngoura Mbidou	3	-	"	
27	Maloum Hamadjoda Belel	7	-	Belel	
28	Goni Baouro Bakari Bata	5	-	Bakari Bata	
29	Modibo Toukour Mbéoué	10	-		
30	Modibo Hammaoudé Bakari Bata	15	-	Bakari Bata	
31	Maloum Ousmanou Saga	10	-	"	
32	Maloum Ahmadou Dessa	6	-		
33	Maloum Ngoura Hangloa	7	-		
34	Modibo Soulei Kodjoli	5	-		
35	Maloum Hamadjoda Sarki Yaki	4	-		
36	Maloum Moussa Minim	7	-	Minim	
37	Maloum Bakari MBang	10	-	MBang	
38	Modibo Saadou	7	-	Gangasseau	
39	Alhadji Aliou Laoupanga	7	-	Laoupanga	
40	Maloum Mamadou Niambaka	6	-	Niambaka	

LISTE NOMINATIVE DES HOUDJAZ DE LA SUBDIVISION
DE N'GAOUNDÉRÉ

- 1 Alhadji ISSA AFANDE, fils de feu Haman et de feu Didja, race foulbé, âgé de 48 ans, né à Sedol Mahaisi (Ngao intérieur), demeurant à Ngoundéré, gérant établissement Zittar, parti à la Mecque à l'âge de 7 ans - revenu à Ngoundéré en 1940.
- 2 Alhadji HALIKI, fils de feu Oumarou et de feu Zara, race foulbé, âgé de 29 ans, né à Séboua (Garous) demeurant à Ngoundéré, gérant établissement Nassif, parti à la Mecque à l'âge de 7 ans - revenu à Ngoundéré en 1940.
- 3 Alhadji SALL NGARGOU, fils de feu Haman et de feu Hawa, race foulbé, âgé de 38 ans, né à Séboua (Qaroua) demeurant à Ngoundéré, commerçant à bétail, parti à la Mecque en juillet 1944. Revenu à Ngoundéré en janvier 1945.
- 4 Alhadji HAMAN WABI, fils de feu Mohamedou et de feu Aïssatou, race foulbé, âgé de 65 ans, né à Namouri (Yole) demeurant à Ngoundéré, parti à la Mecque en 1911. Revenu à Ngoundéré en 1927.
- 5 Alhadji MAÏDOU BOUNDOUM, fils de feu Mamadou et de feu Parmeta, race haoussa, âgé de 77 ans, né à Dikoa (Nigéria) demeurant à Ngoundéré - parti à la Mecque en juillet 1944 - revenu à Ngoundéré en février 1945.
- 6 Alhadji BALARABE, fils de feu Mohamed et de feu Balkissa, race haoussa, âgé de 66 ans, né à Kano et demeurant à Ngoundéré - parti à la Mecque en 1914. Revenu à Ngoundéré en 1920.
- 7 Alhadji HASSANBE, fils de feu Abe Yero et de Djamelé, âgé de 36, race foulbé, né à Baléwa, demeurant à Niembaka, parti à la Mecque en 1937. Revenu à Ngoundéré le 13 août 1945.

		Village	N'Gaoundéré
8	Alhadji HAMADOU	"	"
9	" HAMASSEBE	"	"
10	" SAÏDOU	"	Hangloa
11	" OUMAROU	"	Bengoli
12	" AHMADOU	"	Manouni
13	" HOUSSEINI	"	Bakéri-Bata
14	" MANA	"	Keum-Kilba
15	" BAKARI	"	Ngaoudemji
16	" HAMADOUA	"	Béka
17	" BOURARE	"	Ngoundéré
18	" ADAMOU	"	Ndiour
19	" HAMAN KAÏDA	"	Bagarmi
20	" NGOURA	"	Méndourou
21	" AKILOU	"	Horé Mayanga
22	" AKILOU	"	

23	Alhadji	SAIHOU	village	N'Gaoundéré
24	"	OUMAROU	"	Bakari Bata
25	"	HAMAN GAOURI	"	" "
26	"	MOHAMAN	"	" "
27	"	NDJOBIDI	"	Hangloa
28	"	ADJI	"	Goundjel
29	"	OUMAROU	"	Dibi
30	"	CUMAROU	"	Guébaka
31	"	AHMADOU	"	"
32	"	SIDIKI	"	Bakari-Bata
33	"	HAMAGABDO	"	Deou Telo
34	"	ALIM GONI	"	Mbeng
35	"	DJALLO	"	Mayo Béli
36	"	SAMBO	"	Dibi
37	"	ALIM	"	Dibi
38	"	HAMIDOU	"	Dibi
39	"	LAI DO	"	Niambaka
40	"	MOUSSA	"	Ngaou Houiré
41	"	IDIRISSOU	"	Ngaoudamji
42	"	ADAMOU	"	Sadol
43	"	ISSA	"	Saouri
44	"	PATE	"	Bakari-Bata
45	"	OUMAROU	"	Bélé
46	"	ABO HAMADAMA	"	Ngaoundéré
47	"	BABA HAMAGABDO	"	Lacuré Guié
48	"	ATTIKOU	"	Malo
49	"	BELLO	"	Sadol
50	"	OUMAROU	"	Djégotél
51	"	OUMAROU YADGI	"	Guébaka
52	"	ABBOURAMANI	"	Mandjimi
53	"	SAMBO	"	Horé Goura
54	"	BAKARI	"	Ngaoundéré